

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	8 novembre 2024
Numéro	24.207	Heure	

Auteur-e(-s) : Commission des finances	Lié à (facultatif) : ad 23.041 CE
Titre : Du plan d'action à l'action	
Contenu : <p>Le Conseil d'État est prié d'étudier les moyens et les voies nécessaires pour atteindre les différents objectifs détaillés dans le concept cantonal des sports.</p> <p>Le rapport attendu devrait décrire :</p> <ul style="list-style-type: none">– Les priorités retenues pour chaque orientation, l'agenda de leur mise en œuvre, ainsi que les coûts que celles-ci vont engendrer ;– Les collaborations que le Conseil d'État souhaite développer avec les communes dans le domaine du sport et de l'entretien des infrastructures. <p>La stratégie et le soutien aux clubs prévus pour que le projet Ma journée à l'école (MAÉ) trouve du sens auprès de ceux-ci.</p>	
Développement (obligatoire) :	
<p>En 2023, un concept cantonal des sports a été mis en consultation et adopté. La lecture du texte nous permet de comprendre les pistes que le Conseil d'État et le service des sports souhaitent utiliser pour soutenir le sport dans le canton. Un plan de mise en œuvre va suivre et nous donner des éléments plus concrets. Ce concept développe cinq orientations stratégiques souhaitées par le canton. Ce travail, qui se veut dans la durée, ne pourra pas se faire sans dégager des moyens financiers. De même, il s'agira de mettre à disposition les ressources humaines nécessaires pour le réaliser.</p> <p>Depuis plusieurs années, le soutien au sport dans notre canton fait débat. Avec la publication du concept cantonal des sports, une première étape a été franchie. La deuxième, la plus difficile, sera la mise en application des intentions décrites. Il s'agira de « mettre la balle au fond ». Pour passer de la parole (ou des écrits) aux actes, un plan de route bien établi et des moyens sont nécessaires, et ce dans les cinq orientations stratégiques.</p> <p>Pour le sport à l'école, la volonté d'inscrire l'école en continu (projet MAÉ) impliquera de réfléchir à la manière d'intégrer les clubs sportifs dans l'accompagnement des enfants après l'école, et ce en plus de l'éducation physique et sans « cannibaliser » les sociétés sportives actuellement actives.</p> <p>Pour le sport populaire et le sport d'élite, l'après-Covid a laissé des traces et certains clubs qui ne se sont pas équipés d'une structure solide souffrent. À titre d'exemple, dans notre canton, plusieurs clubs sportifs rencontrent des difficultés importantes à fournir l'encadrement nécessaire pour leur mouvement junior.</p> <p>Dans le domaine des infrastructures sportives, nous pensons que la collaboration communes-canton n'est pas assez forte et que les clubs sont pénalisés par la lenteur de la mise en œuvre des projets. Il serait temps de dresser un inventaire des infrastructures sportives du canton avec classification d'importance (nationale – cantonale – régionale – locale) et de déterminer de manière objective une table de détermination le niveau d'aide du canton lors des rénovations. Beaucoup d'installations sportives du canton sont dans un état qui nécessite une rénovation importante.</p> <p>Avec la création du Fonds d'attributions cantonales de la Loterie Romande (FAC-LoRo), notre canton dispose d'un outil permettant la tenue de manifestations sportives d'envergure. Une coordination est particulièrement importante dans ce domaine où l'anticipation est essentielle et la complexité de l'organisation grandissante.</p> <p>Notre canton est extraordinaire par la vaste palette de sports en extérieur qu'il permet. Cependant, le nombre d'acteur-trice-s concerné-e-s nécessite là aussi d'assurer des conditions-cadres attractives et une coordination au niveau cantonal, voire régional.</p> <p>Sans être exhaustif, le descriptif ci-dessus démontre qu'une étude est essentielle pour permettre de transformer l'essai et de passer du plan d'action à l'action, du concept au concret.</p>	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Patrick Erard, président de la commission

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

--	--	--